**Qu'est-ce que l'affaire Dreyfus ?**

En 1894, un officier juif de l’armée française, Alfred Dreyfus, est condamné pour trahison. Après une vaste campagne de presse, la France se divise en deux clans (dreyfusards et antidreyfusards) qui s’affrontent violemment.

Onze ans après sa condamnation, grâce à une bataille acharnée, Alfred Dreyfus sera reconnu innocent.

En septembre 1894, les services de renseignements interceptent un bordereau destiné à l’ambassade d’Allemagne, preuve de trahison certaine d’un officier français.

Une vague ressemblance d’écriture conduit à désigner comme coupable le Capitaine Alfred Dreyfus qui est juif.

Après un procès fabriqué de toute pièce, Dreyfus est dégradé et condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Au cours de l’année 1895, le vrai coupable, le Commandant Esterhazy est démasqué. Il est jugé et, malgré les preuves accablantes de sa culpabilité, il est acquitté.

L’affaire soulève les passions et éclate au grand jour après que l’écrivain Émile Zola a publié dans le journal *l’Aurore* une lettre ouverte au Président de la République, le fameux « J’accuse ».

Des journalistes comme Georges Clemenceau, des écrivains comme Charles Péguy, Anatole France et surtout Émile Zola prennent la défense de Dreyfus.

D’autres mènent une campagne extrêmement violente contre Dreyfus qui, compte tenu du contexte antisémite et nationaliste, fournit un coupable idéal, puisque juif et alsacien (l’Alsace appartient à l’Allemagne depuis la fin de la guerre de 1870).

L’affaire passionne et déchire les milieux intellectuels surtout. Ouvriers et paysans se sentent généralement assez peu concernés par cette interminable affaire, embrouillée comme à plaisir, où chaque clan paraît avoir sa vérité, où les preuves des uns sont des faux pour les autres.

Cependant de nouvelles révélations et le suicide de l’un des officiers les plus acharnés à la perte de Dreyfus (le Lieutenant-colonel Henry) conduisent à l’annulation du procès.

Dreyfus est renvoyé devant le Conseil de Guerre de Rennes qui le déclare coupable et le condamne (avec les circonstances atténuantes) à dix ans de détention.

Afin de calmer les esprits, dix jours après cette seconde condamnation, le Président de la République, Émile Loubet, accorde sa grâce pour « raison de santé ».

Ce n’est pas la reconnaissance de l’innocence de Dreyfus, mais c’est la possibilité qui lui est donnée de continuer à se battre pour sa réhabilitation.

Le 5 mars 1904, la cour de cassation, à la suite de la découverte de faux introduits dans le dossier, déclare recevable la nouvelle demande de révision du procès.

Le 12 juillet 1906, cassation du verdict du Conseil de Guerre de Rennes, et le lendemain, vote par le Parlement d’une loi réintégrant Dreyfus dans l’armée.

Le 21 juillet 1906, soit douze ans après sa condamnation, Dreyfus reçoit la Légion d’Honneur avec le grade de Commandant.

Aujourd’hui cette « affaire Dreyfus » a fini de diviser partis politiques, syndicats, presse ou familles.

Pourtant elle a des conséquences durables dans plusieurs domaines :

* Elle a montré le rôle essentiel de la presse pour « faire » l’opinion publique ;
* Elle a mis en évidence la responsabilité des intellectuels, scientifiques, écrivains, artistes dans l’élaboration des idées ;
* Elle a montré que la raison pouvait l’emporter sur l’obscurantisme, en particulier en matière de lutte contre le racisme (La Ligue des droits de l’Homme est née pendant l’affaire Dreyfus et à cause d’elle).